

Document cadre - Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID)

Financement structuré au service du développement

— Projets · Partenariats · Impact

Une structure de l'AMD — Association Mondiale pour le Développement



RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Le document cadre du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) définit un dispositif stratégique visant à répondre aux déséquilibres persistants dans la mobilisation et l'allocation des ressources financières à l'échelle mondiale. Malgré l'existence de volumes importants de capitaux disponibles, leur orientation vers des projets à fort impact demeure limitée par des contraintes liées à la structuration des initiatives, à la gouvernance des investissements et à la capacité des acteurs à accéder aux circuits financiers internationaux.

Dans ce contexte, le BIID est conçu comme le pôle de mobilisation et de structuration financière de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD). Il a pour vocation de transformer les priorités de développement en opportunités d'investissement crédibles, en facilitant la mise en relation entre porteurs de projets et partenaires financiers, tout en garantissant la qualité, la viabilité et la conformité des initiatives aux standards internationaux.

L'approche du BIID repose sur une logique intégrée, combinant structuration de projets, intermédiation financière et développement de partenariats stratégiques. Elle vise à constituer un pipeline continu de projets bancables, à améliorer leur attractivité et à mobiliser des ressources diversifiées, notamment à travers des mécanismes innovants tels que les financements mixtes et les partenariats public-privé. Cette approche permet de renforcer l'efficacité de l'allocation des ressources et d'optimiser l'impact des investissements.

Le document établit un cadre opérationnel complet, couvrant les missions, les fonctions, l'organisation et les mécanismes de gouvernance du BIID, ainsi que les dispositifs de gestion des risques, de financement, de suivi-évaluation et d'intégration des critères ESG. Il définit également un plan d'activités structuré, des livrables mesurables et des indicateurs de performance permettant d'assurer le pilotage des interventions et la redevabilité vis-à-vis des partenaires.

Le BIID intervient dans des secteurs stratégiques tels que les infrastructures, l'innovation, la finance inclusive et les services essentiels, en veillant à orienter les investissements vers des projets générateurs d'impact économique, social et environnemental. Il s'inscrit dans une logique d'alignement avec les Objectifs de Développement Durable, en particulier ceux relatifs à la croissance économique, à l'industrialisation, à la réduction des inégalités et aux partenariats internationaux.

À travers ce cadre, le BIID se positionne comme un acteur structurant de l'écosystème du financement du développement, capable de renforcer la qualité des projets, d'accroître la mobilisation des ressources et de soutenir des trajectoires de développement durables. Il constitue ainsi un levier stratégique de l'AMD pour améliorer l'efficacité des investissements et contribuer à une dynamique de développement plus équilibrée à l'échelle internationale.

SOMMAIRE

Avant-propos

Introduction

I. Présentation du BIID

- 1.1. Manifeste du BIID
- 1.2. Contexte et justification
- 1.3. Note conceptuelle intégrée
- 1.4. Résultats attendus

II. Missions et fonctions

- 2.1. Missions principales
- 2.2. Fonctions opérationnelles

III. Organisation & Gouvernance

- 3.1. Architecture organisationnelle
- 3.2. Dispositifs de gouvernance
- 3.3. Principes de fonctionnement
- 3.4. Positionnement institutionnel

IV. Analyse des risques

V. Stratégie de financements

VI. Plan d'activités

- 6.1. Objectifs opérationnels
- 6.2. Axes prioritaires d'intervention
- 6.3. Cohérence et logique de mise en œuvre
- 6.4. Livrables attendus

VII. Indicateurs de performance

VIII. Suivi-évaluation

IX. ESG / Impact (Environnement, Social, Gouvernance)

X. Conclusion



AVANT-PROPOS

Le document cadre du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) définit un dispositif stratégique visant à répondre aux déséquilibres persistants dans la mobilisation et l'allocation des ressources financières à l'échelle mondiale. Malgré l'existence de volumes importants de capitaux disponibles, leur orientation vers des projets à fort impact demeure limitée par des contraintes liées à la structuration des initiatives, à la gouvernance des investissements et à la capacité des acteurs à accéder aux circuits financiers internationaux.

Dans ce contexte, le BIID est conçu comme le pôle de mobilisation et de structuration financière de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD). Il a pour vocation de transformer les priorités de développement en opportunités d'investissement crédibles, en facilitant la mise en relation entre porteurs de projets et partenaires financiers, tout en garantissant la qualité, la viabilité et la conformité des initiatives aux standards internationaux. L'approche du BIID repose sur une logique intégrée, combinant structuration de projets, intermédiation financière et développement de partenariats stratégiques. Elle vise à constituer un pipeline continu de projets bancables, à améliorer leur attractivité et à mobiliser des ressources diversifiées, notamment à travers des mécanismes innovants tels que les financements mixtes et les partenariats public-privé. Cette approche permet de renforcer l'efficacité de l'allocation des ressources et d'optimiser l'impact des investissements.

Le document établit un cadre opérationnel complet, couvrant les missions, les fonctions, l'organisation et les mécanismes de gouvernance du BIID, ainsi que les dispositifs de gestion des risques, de financement, de suivi-évaluation et d'intégration des critères ESG. Il définit également un plan d'activités structuré, des livrables mesurables et des indicateurs de performance permettant d'assurer le pilotage des interventions et la redevabilité vis-à-vis des partenaires.

Le BIID intervient dans des secteurs stratégiques tels que les infrastructures, l'innovation, la finance inclusive et les services essentiels, en veillant à orienter les investissements vers des projets générateurs d'impact économique, social et environnemental. Il s'inscrit dans une logique d'alignement avec les Objectifs de Développement Durable, en particulier ceux relatifs à la croissance économique, à l'industrialisation, à la réduction des inégalités et aux partenariats internationaux.

À travers ce cadre, le BIID se positionne comme un acteur structurant de l'écosystème du financement du développement, capable de renforcer la qualité des projets, d'accroître la mobilisation des ressources et de soutenir des trajectoires de développement durables. Il constitue ainsi un levier stratégique de l'AMD pour améliorer l'efficacité des investissements et contribuer à une dynamique de développement plus équilibrée à l'échelle internationale.

H. Benjamin GNIMADI
Président Exécutif

INTRODUCTION

Les transformations économiques actuelles mettent en évidence une tension persistante entre les besoins croissants en financement du développement et la capacité des systèmes existants à orienter efficacement les ressources disponibles. Malgré une abondance relative de capitaux à l'échelle mondiale, leur répartition demeure inégale et leur mobilisation en faveur de projets à fort impact reste limitée par des contraintes institutionnelles, techniques et structurelles. Cette situation freine la mise en œuvre de politiques de développement ambitieuses et accentue les écarts entre les économies.

Au-delà de la disponibilité des financements, la problématique réside également dans la qualité des dispositifs permettant de structurer, présenter et accompagner les projets. L'absence de cadres adaptés, le manque de projets bancables et la fragmentation des initiatives réduisent la capacité des acteurs publics et privés à accéder aux circuits d'investissement internationaux. Il en résulte un déficit d'investissement dans des secteurs pourtant essentiels tels que les infrastructures, l'innovation, les services sociaux et les transitions énergétiques.

Face à ces défis, il apparaît nécessaire de mettre en place des mécanismes institutionnels capables de jouer un rôle d'interface entre les porteurs de projets et les investisseurs, tout en garantissant la qualité, la transparence et la viabilité des initiatives proposées. C'est dans cette logique que s'inscrit la création du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID), structure rattachée à l'Association Mondiale pour le Développement (AMD), conçue comme un levier de mobilisation et de structuration des investissements à l'échelle internationale.

Le présent document cadre expose les fondements, les missions et les modalités d'intervention du BIID. Il présente successivement le positionnement stratégique de la structure, sa logique d'intervention, ses domaines d'action, son organisation et ses mécanismes opérationnels, ainsi que les instruments mis en place pour assurer la mobilisation des ressources, le suivi des activités et l'évaluation des résultats.



I. PRÉSENTATION DU BUREAU INTERNATIONAL D'INVESTISSEMENT ET DE DEVELOPEMENT (BIID)

Le Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) est le pôle économique et d'investissement de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD). Créé pour doter la communauté internationale d'un instrument opérationnel, il a pour mandat de mobiliser et de canaliser les ressources financières, techniques et humaines au service du développement durable et inclusif.

Sa mission fondamentale est de transformer les ambitions de l'AMD en projets concrets, bancables et attractifs pour les bailleurs et investisseurs internationaux. Pour ce faire, le BIID facilite la mobilisation des investissements à fort impact social et environnemental, crée des cadres de coopération entre acteurs publics, privés et institutionnels, et renforce l'attractivité des initiatives de l'AMD auprès des partenaires financiers. ***Il intervient dans des domaines stratégiques tels que l'économie, la finance inclusive, l'innovation et les partenariats internationaux, en veillant à ce que chaque projet soutenu contribue à la prospérité collective et à la résilience des nations.***

Par ce positionnement, le BIID constitue un levier central de la stratégie globale de l'AMD — assurant la cohérence entre les orientations de l'organisation et les attentes des bailleurs, et faisant de chaque investissement un facteur de transformation durable et un instrument de justice économique au service des peuples.

1.1. MANIFESTE DU BUREAU INTERNATIONAL D'INVESTISSEMENT ET DU DEVELOPEMENT (BIID)

Le BIID incarne la volonté de l'AMD de placer l'investissement durable et inclusif au cœur de la transformation mondiale. Au-delà de la seule croissance financière, il intègre les dimensions sociales, environnementales et institutionnelles, en cohérence avec l'Agenda 2030.

Sa vision : devenir un catalyseur international de projets à haute valeur ajoutée, conciliant rentabilité économique et impact social. Son action repose sur cinq valeurs fondamentales : transparence, durabilité, innovation, solidarité et partenariats équilibrés.

En matière de positionnement stratégique, le BIID concentre son action prioritairement sur les ODD relatifs au travail décent et à la croissance économique (ODD 8), à l'industrie, l'innovation et les infrastructures (ODD 9), à la réduction des inégalités (ODD 10), ainsi qu'aux partenariats pour la réalisation des objectifs (ODD 17). À travers ce cadre, le BIID réaffirme que chaque investissement doit se traduire par un progrès équitable et durable, au bénéfice des peuples et des générations futures.

Bureau International d'Investissement et de Développement (BIID) fonctionne suivant 5 valeurs fondamentales :

Transparence	Gestion des partenariats et des flux financiers
Durabilité	Projets respectueux de l'environnement et des droits humains
Innovation	Levier de compétitivité et de performance
Solidarité	Equité dans l'accès aux opportunités
Partenariats	Public · Prive Societe civile

1.2. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les évolutions récentes de l'économie mondiale mettent en évidence une recomposition des circuits d'investissement, caractérisée par une concentration accrue des capitaux dans certains espaces économiques et une difficulté persistante à les orienter vers des zones à fort besoin de développement. Dans un contexte marqué par l'accélération des transformations technologiques, les exigences de transition écologique et les déséquilibres structurels entre régions, de nombreux pays restent confrontés à des contraintes d'accès aux financements nécessaires à la mise en œuvre de leurs priorités économiques et sociales. Cette situation souligne un décalage croissant entre la dynamique des flux financiers internationaux et les impératifs de développement, limitant l'impact des investissements sur la réduction des inégalités et la transformation des économies.

Cette dynamique se traduit par une allocation inégale des investissements à l'échelle mondiale, au détriment des économies en développement. Une part significative des flux financiers internationaux demeure concentrée dans les pays à forte attractivité économique, tandis que de vastes régions restent insuffisamment financées. Ce déséquilibre freine le développement des infrastructures, limite l'accès aux services essentiels et entrave la mise en œuvre de réformes structurelles nécessaires à une croissance inclusive et durable.

Les besoins de financement associés aux priorités de développement sont considérables. Les estimations internationales indiquent que des volumes d'investissement supplémentaires de plusieurs milliers de milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour répondre aux exigences de l'Agenda 2030. Ces besoins concernent notamment les infrastructures, la transition énergétique, le développement des systèmes éducatifs et sanitaires, ainsi que le soutien à l'innovation et à l'économie numérique. Toutefois, dans de nombreux contextes, les projets existants peinent à attirer des financements en raison de leur faible structuration ou de leur inadéquation avec les standards attendus par les investisseurs.

Au-delà de la question des ressources, les contraintes institutionnelles et techniques constituent un obstacle majeur. L'insuffisance de cadres de gouvernance adaptés, le manque de capacités en ingénierie de projets et la fragmentation des initiatives limitent la capacité des acteurs publics et privés à mobiliser efficacement les financements disponibles. Cette situation réduit la bancabilité des projets et affaiblit la crédibilité des initiatives auprès des partenaires financiers internationaux.

Face à ces enjeux, la mise en place de dispositifs spécialisés capables de structurer, valoriser et accompagner les projets apparaît comme une nécessité stratégique. C'est dans cette perspective que s'inscrit la création du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID). Conçu comme une plateforme de mobilisation et de facilitation, le BIID a pour vocation de renforcer l'attractivité des initiatives, de favoriser la mise en relation entre porteurs de projets et investisseurs, et d'assurer leur alignement avec les standards internationaux en matière de gouvernance et de développement durable.

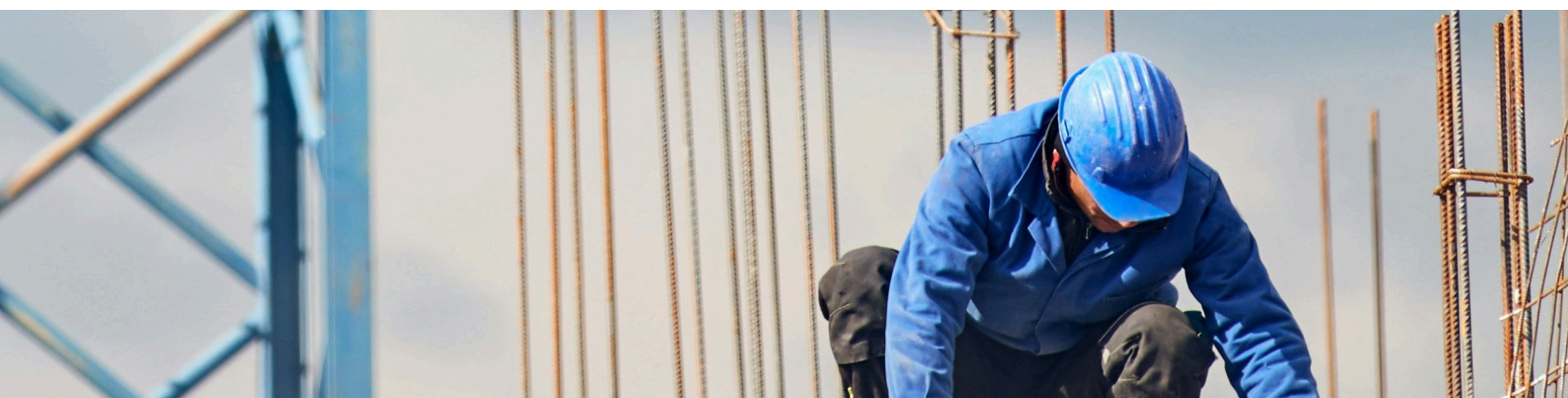
En contribuant à améliorer la qualité des projets et à orienter les flux financiers vers des secteurs prioritaires, le BIID vise à réduire les déséquilibres d'investissement, à renforcer les dynamiques de coopération internationale et à soutenir des trajectoires de développement fondées sur la performance économique, l'inclusion sociale et la durabilité environnementale. Il constitue ainsi un instrument stratégique de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) pour renforcer son positionnement dans la mobilisation des ressources et la structuration du financement du développement à l'échelle internationale.

1.3. NOTE CONCEPTUELLE INTÉGRÉE

Le Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) se positionne comme une plateforme mondiale de mobilisation et de facilitation des ressources au service des priorités de l'AMD et de l'Agenda 2030. La note conceptuelle définit la logique d'intervention du BIID et illustre le rôle structurant qu'il jouera dans la canalisation des flux financiers vers des projets durables et inclusifs.

La problématique centrale est celle de l'écart persistant entre, d'une part, l'abondance des capitaux disponibles sur les marchés internationaux et, d'autre part, la rareté des mécanismes permettant leur orientation vers des projets de développement crédibles et conformes aux standards internationaux. Dans de nombreux contextes, des initiatives porteuses demeurent inabouties faute de structuration suffisante, de transparence ou de visibilité auprès des investisseurs.

L'hypothèse d'intervention repose sur la capacité du BIID à jouer un rôle de catalyseur en facilitant la mise en relation entre les porteurs de projets et les investisseurs, tout en assurant un accompagnement technique et institutionnel adapté. Grâce à un dispositif rigoureux de sélection, de suivi et de valorisation, le BIID transformera des initiatives locales et régionales en projets bancables et attractifs au niveau international.



1.4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) reflètent sa capacité à transformer l'écosystème de financement du développement en agissant simultanément sur la qualité des projets, la mobilisation des ressources et la structuration des partenariats.

1

Mise en place d'un pipeline international de projets structurés

Le BIID permettra de constituer un flux continu de projets préparés selon les standards des investisseurs, intégrant des analyses techniques, financières et de gouvernance. Ce résultat vise à réduire le déficit de projets bancables et à améliorer la lisibilité des opportunités d'investissement pour les partenaires financiers.

2

Accroissement mesurable des investissements dirigés vers des secteurs prioritaires

L'intervention du BIID contribuera à réorienter une part significative des flux financiers vers des domaines à fort impact, notamment les infrastructures, l'innovation, l'énergie durable et les services essentiels. L'effet attendu est une augmentation tangible des volumes d'investissement mobilisés au bénéfice des économies insuffisamment financées.

3

Amélioration de l'attractivité des projets portés par les acteurs partenaires

Grâce à l'accompagnement technique et institutionnel, les initiatives soutenues gagneront en crédibilité, en structuration et en conformité avec les exigences des bailleurs. Ce résultat se traduira par un meilleur accès aux financements internationaux et une réduction des barrières à l'investissement.

4

Structuration d'un écosystème de partenariats financiers et techniques

Le BIID favorisera l'émergence de collaborations durables entre institutions publiques, investisseurs privés, banques de développement et acteurs internationaux. Ce résultat vise à créer un environnement propice à la co-finance, au partage des risques et à la mise en œuvre de projets à grande échelle.

5

Déploiement d'instruments financiers adaptés aux enjeux du développement

Le BIID contribuera à introduire et opérationnaliser des mécanismes innovants, incluant les financements mixtes, les véhicules d'investissement spécialisés et les partenariats public-privé. L'objectif est de diversifier les outils disponibles et d'améliorer l'efficacité de l'allocation des ressources.

6

Consolidation du rôle de l'AMD dans la mobilisation des investissements internationaux

À travers le BIID, l'AMD renforcera sa capacité à se positionner comme interlocuteur crédible auprès des investisseurs et des bailleurs. Ce résultat se traduira par une reconnaissance accrue, une participation élargie aux initiatives internationales et une influence renforcée dans les dynamiques de financement du développement.



BUREAU
INTERNATIONAL
D'INVESTISSEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT

Financement structuré au service du développement — Projets · Partenariats · Impact
Une structure de l'AMD — Association Mondiale pour le Développement



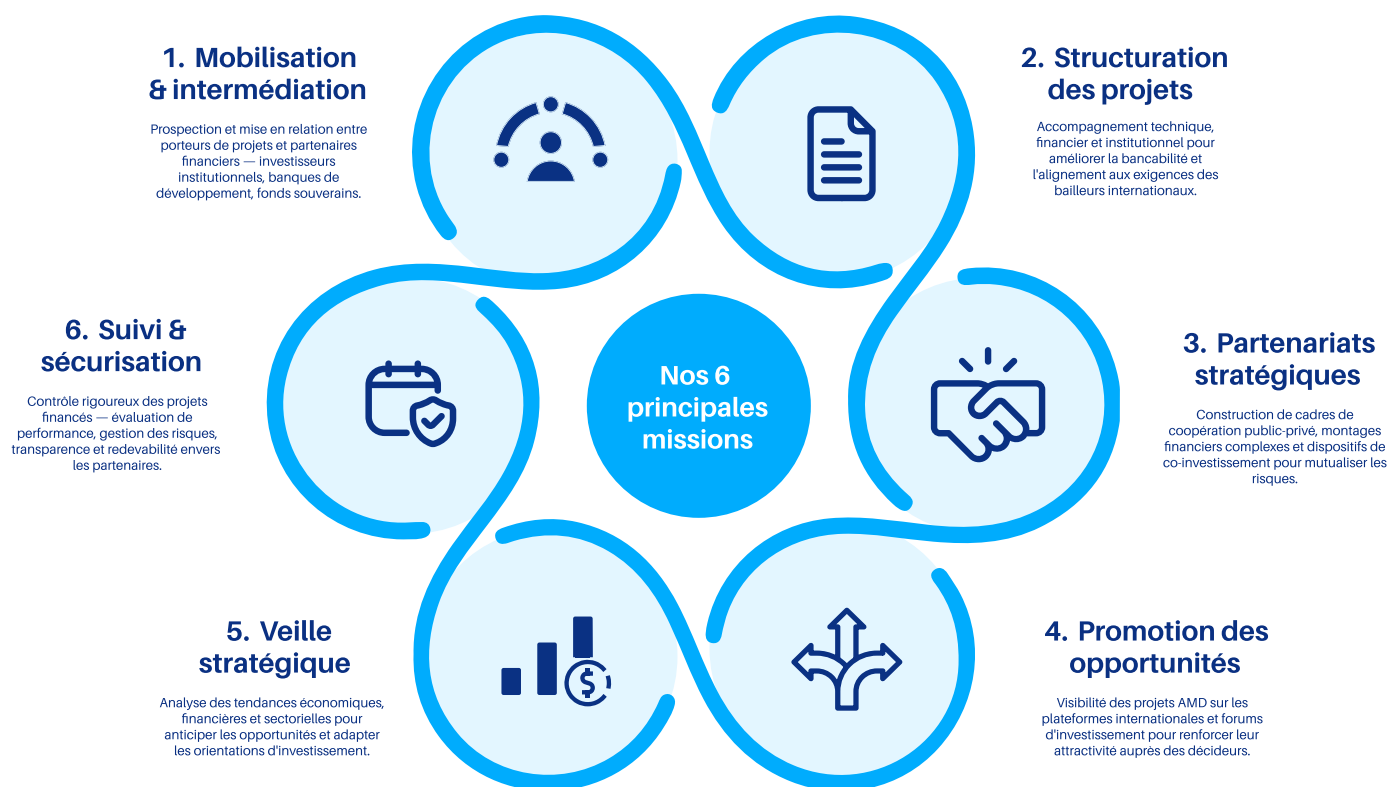
II. MISSIONS ET FONCTIONS

Le **Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID)** constitue le dispositif central de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) en matière de mobilisation, de structuration et d'orientation des ressources financières. Il intervient comme une interface stratégique entre les priorités de développement et les exigences des marchés financiers, en assurant la transformation des initiatives en opportunités d'investissement crédibles et attractives.

Sa mission principale consiste à optimiser l'allocation des ressources en facilitant la rencontre entre l'offre de capitaux et la demande de financement, tout en garantissant la qualité, la viabilité et la conformité des projets aux standards internationaux. À ce titre, le BIID agit comme un catalyseur de financement, en renforçant la capacité des acteurs à accéder aux circuits d'investissement et en sécurisant les conditions de mise en œuvre des projets.

2.1. MISSIONS PRINCIPALES

Le Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) fonctionne suivant 6 missions :



2.2. POSITIONNEMENT D'ENSEMBLE

À travers ces missions et fonctions, le BIID se positionne comme un acteur structurant de l'écosystème du financement du développement, capable de relier les logiques institutionnelles aux dynamiques de marché. Il contribue à améliorer la qualité des investissements, à renforcer la confiance des partenaires financiers et à orienter les ressources vers des projets générateurs d'impact économique, social et environnemental.



III. ORGANISATION & GOUVERNANCE

L'organisation du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) est conçue pour répondre aux exigences de performance, de transparence et de crédibilité propres aux dispositifs de mobilisation et de gestion des investissements à l'échelle internationale. Elle repose sur une structuration claire des responsabilités, une articulation entre les fonctions stratégiques et opérationnelles, ainsi que des mécanismes garantissant la redevabilité et la conformité aux standards internationaux.

La gouvernance du BIID s'inscrit dans une logique d'équilibre entre orientation stratégique et efficacité opérationnelle. Elle assure l'alignement permanent entre les priorités de l'Association Mondiale pour le Développement (AMD) et les exigences des partenaires financiers, tout en garantissant la qualité des décisions et la rigueur dans la gestion des ressources.

3.1. ARCHITECTURE ORGANISATIONNELLE

• Direction générale

Le BIID est placé sous l'autorité d'une direction exécutive mandatée par l'AMD. Cette instance est responsable de la définition des orientations opérationnelles, de la supervision des activités et de la représentation institutionnelle auprès des partenaires. Elle assure également la cohérence entre les objectifs stratégiques et les opérations menées, en veillant à la performance globale du dispositif.

• Unités techniques spécialisés

Le fonctionnement opérationnel du BIID repose sur des unités techniques organisées par domaines d'expertise, notamment :

- Structuration de projets et ingénierie financière
- Mobilisation des investissements
- Analyse économique et veille stratégique
- Suivi des projets et gestion des partenariats

Ces unités interviennent de manière coordonnée afin d'assurer la qualité technique des projets et leur conformité aux exigences des investisseurs.

• Cellule de gestion des partenariats et des investisseurs

Une entité dédiée est chargée de la relation avec les partenaires financiers, incluant les investisseurs institutionnels, les bailleurs et le secteur privé. Elle joue un rôle clé dans la négociation, la formalisation et le suivi des accords de financement.

3.2. DISPOSITIFS DE GOUVERNANCE

• Comité stratégique

Le BIID s'appuie sur un comité stratégique composé de représentants de l'AMD et d'experts indépendants. Ce comité définit les grandes orientations, valide les priorités d'intervention et veille à la cohérence des activités avec les objectifs de développement.

• Comité d'investissement

Un comité d'investissement est chargé d'évaluer, de valider et de prioriser les projets à soutenir. Il s'appuie sur des critères rigoureux de sélection, incluant la viabilité financière, l'impact attendu et la conformité aux standards ESG. Ce dispositif garantit la qualité et la crédibilité du portefeuille de projets.

- **Mécanismes de contrôle et de conformité**

Le BIID met en place des dispositifs de contrôle interne, incluant des audits réguliers, des procédures de vérification et des mécanismes de gestion des risques. Ces outils permettent d'assurer la transparence dans l'utilisation des ressources et de prévenir les dérives liées à la gouvernance.

3.3. PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

Le fonctionnement du BIID repose sur des principes fondamentaux qui structurent l'ensemble de ses activités :

- Transparence dans la gestion des flux financiers et des partenariats
- Redevabilité vis-à-vis de l'AMD, des investisseurs et des parties prenantes
- Intégrité dans les processus de sélection et de financement des projets
- Efficacité dans l'allocation des ressources et la mise en œuvre des opérations

Ces principes sont appliqués à travers des procédures standardisées, des outils de reporting et des mécanismes d'évaluation continue.

3.4. POSITIONNEMENT INSTITUTIONNEL

À travers cette organisation et cette gouvernance, le BIID se positionne comme une structure capable de répondre aux attentes des investisseurs internationaux en matière de fiabilité, de rigueur et de performance. Il assure la crédibilité des projets soutenus, renforce la confiance des partenaires et contribue à structurer un environnement d'investissement conforme aux standards internationaux.

Ce dispositif permet au BIID d'opérer comme un acteur pivot entre les logiques institutionnelles du développement et les exigences des marchés financiers, garantissant ainsi la cohérence et l'impact de ses interventions.



IV. ANALYSE DES RISQUES

L'intervention du BIID s'inscrit dans un environnement caractérisé par des incertitudes économiques, financières et institutionnelles. La gestion des risques constitue un pilier essentiel pour sécuriser les investissements et garantir la crédibilité du dispositif.

#	Catégorie de risque	Mesures d'atténuation
	RISQUES FINANCIERS Viabilité des projets, fluctuations des marchés, défauts de financement	Analyses rigoureuses de rentabilité, diversification des portefeuilles, instruments de partage des risques.
	RISQUES DE MARCHÉ Volatilité des conditions économiques, variations des taux d'intérêt, évolutions sectorielles.	Veille stratégique permanente et adaptation continue des orientations d'investissement.
	RISQUES INSTITUTIONNELS Instabilité des cadres juridiques, contraintes administratives et faiblesses de gouvernance.	Évaluation des environnements d'intervention et renforcement des capacités des partenaires.
	RISQUES DE GOUVERNANCE Transparence, gestion des ressources et lutte contre la corruption.	Mécanismes de contrôle interne, audits réguliers et procédures strictes de sélection des projets.
	RISQUES RÉPUTATIONNELS Échec de projets ou impacts négatifs susceptibles d'affecter la crédibilité du BIID.	Critères de sélection rigoureux et suivi renforcé des investissements.



V. STRATEGIE DE FINANCEMENTS

La stratégie de financement du BIID repose sur une diversification des sources — bailleurs multilatéraux, institutions financières, fonds d'investissement et secteur privé — pour réduire les risques de dépendance et élargir les capacités d'intervention.

Son axe central : des mécanismes hybrides combinant ressources publiques et capitaux privés (PPP, fonds thématiques, fonds d'impact), pour partager les risques et améliorer l'attractivité des projets. En parallèle, le BIID prépare techniquement et financièrement les projets pour les rendre bancables, et mobilise activement les investisseurs via forums, roadshows et plateformes digitales. Le tout s'appuie sur des principes stricts de transparence, traçabilité et redevabilité — condition essentielle de crédibilité auprès des partenaires financiers internationaux.

SOURCES DE FINANCEMENT	PROJETS FINANCÉS
BAILLEURS MULTILATÉRAUX ONU, Banque mondiale, FMI	INFRASTRUCTURES Routes, énergie, eau
INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES Banques de développement	INNOVATION Tech, numérique, R&D
FONDS D'INVESTISSEMENT Fonds souverains, fonds d'impact	FINANCE INCLUSIVE PME, Microfinance
SECTEUR PRIVÉ Investisseurs, entreprises	SERVICES ESSENTIELS Santé, Education, social
MÉCANISMES INNOVANTS Financements mixtes, partenariats public-privé (PPP)	TRANSITION ÉNERGÉTIQUE Renouvelables, Efficacité

VI. PLAN D'ACTIVITES

Le plan d'activités du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) constitue le cadre opérationnel de mise en œuvre de ses missions. Il vise à structurer progressivement un écosystème d'investissement performant, en articulant le développement de projets, la mobilisation de ressources et le renforcement des partenariats. L'approche retenue repose sur une logique séquencée, permettant de passer de la structuration interne à la montée en puissance des opérations à l'échelle internationale.

6.1. MISSIONS PRINCIPALES

Les objectifs opérationnels traduisent les priorités d'action du BIID et orientent ses interventions vers des résultats mesurables.

Structurer les capacités institutionnelles et techniques du BIID

- Le BIID vise à mettre en place une organisation pleinement fonctionnelle, dotée de procédures, d'outils et de compétences adaptés aux exigences des marchés financiers et des partenaires internationaux. Cet objectif constitue une condition préalable à la crédibilité et à l'efficacité des interventions.

Constituer un portefeuille de projets à forte attractivité financière

- L'action du BIID est orientée vers l'identification, la sélection et la structuration de projets présentant un potentiel d'investissement élevé. L'objectif est de créer un pipeline d'opportunités capables de répondre aux attentes des investisseurs en termes de rentabilité, de gestion des risques et d'impact.

Accroître la mobilisation des ressources financières et techniques

- Le BIID cherche à élargir et diversifier ses sources de financement en développant des relations avec des investisseurs institutionnels, des bailleurs internationaux et des partenaires privés. Cet objectif vise à augmenter les volumes de capitaux mobilisés et à renforcer l'effet de levier des interventions.

Renforcer la visibilité et le positionnement international du BIID

- Le développement de la notoriété du BIID constitue un levier essentiel pour attirer des partenaires et des investisseurs. Cet objectif se traduit par une présence active dans les forums internationaux, la promotion des projets et la diffusion d'informations stratégiques.

6.2. MISSIONS PRINCIPALES

Les objectifs opérationnels se déclinent en axes d'intervention qui structurent les activités du BIID.

1. Structuration institutionnelle et organisationnelle

Cet axe concerne la mise en place des fondations du BIID, incluant l'élaboration de cadres de gouvernance, la définition des procédures opérationnelles et le développement des capacités internes. Il vise à garantir un fonctionnement conforme aux standards internationaux et à renforcer la crédibilité de la structure.

2. Développement et structuration des projets

Le BIID intervient dans l'identification et la maturation de projets à fort potentiel, en apportant un appui technique aux porteurs d'initiatives. Cet axe permet de transformer des idées ou projets embryonnaires en opportunités d'investissement structurées et attractives.

3. Mobilisation des financements et partenariats

Cet axe vise à connecter les projets avec les sources de financement disponibles. Il inclut l'organisation d'événements d'investissement, la négociation de partenariats et la mise en place de mécanismes facilitant l'engagement des investisseurs.

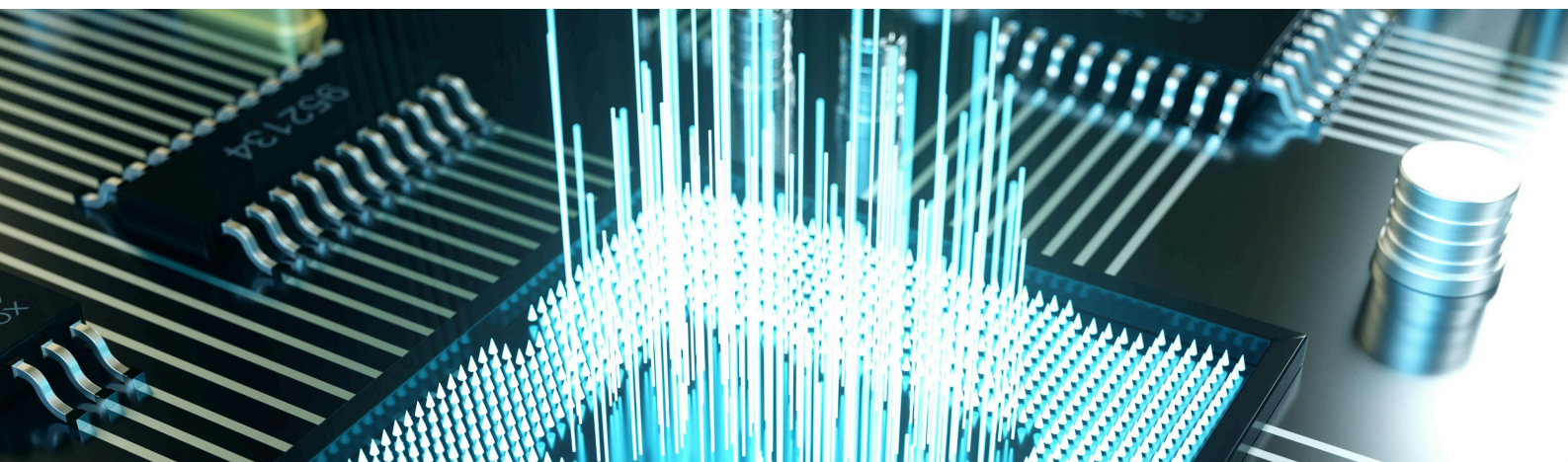
4. Communication stratégique et visibilité internationale

Le BIID développe une stratégie de communication orientée vers la valorisation des projets et le renforcement de son image institutionnelle. Cet axe contribue à améliorer la perception des investisseurs et à positionner le BIID comme un acteur crédible dans l'écosystème du financement du développement.

6.3. COHÉRENCE ET LOGIQUE DE MISE EN ŒUVRE

Le plan d'activités du BIID repose sur une progression logique : structurer d'abord les capacités internes, développer ensuite un portefeuille de projets, mobiliser les financements correspondants, puis renforcer la visibilité et l'attractivité de l'ensemble du dispositif. Cette séquence permet d'assurer une montée en puissance progressive, tout en garantissant la cohérence entre les ambitions stratégiques et les capacités opérationnelles.

L'ensemble des activités est conçu pour générer un effet de levier, en maximisant l'impact des ressources mobilisées et en favorisant la création de partenariats durables. Cette approche positionne le BIID comme un acteur structurant capable d'influencer positivement les dynamiques d'investissement au service du développement.



6.4. LIVRABLES ATTENDUS

Les livrables attendus du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) traduisent les outputs concrets de son intervention en matière de structuration de projets, de mobilisation de ressources et de consolidation de partenariats. Ils constituent des éléments tangibles permettant d'évaluer la performance du dispositif et sa capacité à générer des opportunités d'investissement crédibles.

1. Mise en place d'un cadre institutionnel et opérationnel complet

Le BIID devra produire un ensemble structuré de référentiels internes incluant les procédures de gouvernance, les mécanismes de gestion financière et les protocoles de sélection des projets. Ce livrable vise à garantir la conformité aux standards internationaux et à sécuriser les interactions avec les partenaires financiers.

2. Constitution d'une plateforme de projets structurés et labellisés

Un des livrables centraux est la création d'une base de données consolidée de projets répondant aux critères de bancabilité et alignés sur les priorités de développement. Cette plateforme servira d'interface entre porteurs de projets et investisseurs, facilitant la visibilité et l'accès aux opportunités d'investissement.

3. Formalisation de partenariats financiers et techniques

Le BIID devra aboutir à la signature d'accords de coopération avec des investisseurs institutionnels, des banques de développement, des fonds d'investissement et des partenaires techniques. Ces accords matérialisent la capacité du BIID à mobiliser des ressources et à structurer des collaborations durables.

4. Production de documents de structuration et de valorisation des projets

Les projets accompagnés feront l'objet de livrables techniques tels que des études de faisabilité, des business plans, des modèles financiers et des dossiers d'investissement. Ces documents constituent des outils essentiels pour faciliter la prise de décision des investisseurs.

5. Organisation d'événements de mobilisation et de mise en relation

Le BIID produira des outputs liés à la tenue de forums d'investissement, de rencontres B2B et de plateformes d'échanges entre porteurs de projets et partenaires financiers. Ces événements contribuent directement à la concrétisation des opportunités d'investissement.

6. Élaboration de rapports de performance et de mobilisation des ressources

Le BIID devra produire des rapports périodiques détaillant les volumes de financements mobilisés, les projets soutenus et les résultats obtenus. Ces livrables renforcent la transparence, la redevabilité et la crédibilité de la structure auprès des partenaires.

6.5. LOGIQUE D'ENSEMBLE

Ces livrables s'inscrivent dans une logique de transformation progressive, allant de la structuration interne à la mise en relation effective avec les investisseurs, jusqu'à la concrétisation des financements. Ils permettent de matérialiser le rôle du BIID comme plateforme de facilitation et de structuration, tout en assurant une traçabilité des actions et des résultats obtenus.



Financement structuré au service du développement — Projets · Partenariats · Impact
Une structure de l'AMD — Association Mondiale pour le Développement



VII. INDICATEURS DE PERFORMANCE

Les indicateurs de performance du Bureau International d'Investissement et du Développement (BIID) sont conçus pour mesurer sa capacité à structurer des projets, à mobiliser des financements et à générer un impact réel sur les dynamiques d'investissement. Ils reposent sur des critères quantifiables, orientés vers les résultats et alignés sur les standards d'évaluation des institutions financières internationales.

7.1. INDICATEURS CLÉS

Les objectifs opérationnels traduisent les priorités d'action du BIID et orientent ses interventions vers des résultats mesurables.

1. Volume de financements mobilisés

Cet indicateur mesure le montant total des ressources financières engagées à travers les interventions du BIID, sur une base annuelle ou pluriannuelle. Il constitue un indicateur central de performance, reflétant la capacité du dispositif à attirer et canaliser des capitaux vers des projets de développement.

2. Nombre de projets structurés et financés

Le BIID évalue sa performance à travers le nombre de projets ayant atteint un niveau de maturité suffisant pour être financés. Cet indicateur permet de mesurer l'efficacité des processus de sélection, de structuration et de mise en relation avec les investisseurs.

3. Taux de transformation des projets en investissements effectifs

Cet indicateur mesure la proportion de projets accompagnés qui aboutissent à un financement concret. Il permet d'apprécier la qualité du pipeline de projets et la pertinence de l'accompagnement apporté par le BIID.

4. Niveau de diversification des sources de financement

Le BIID suit la répartition des financements mobilisés selon les catégories d'acteurs (public, privé, multilatéral, fonds d'investissement). Cet indicateur reflète la capacité à réduire la dépendance à une source unique et à sécuriser les flux financiers.

5. Nombre et qualité des partenariats établis

Cet indicateur mesure à la fois le volume des accords de partenariat conclus et leur portée stratégique, notamment en termes de financement, d'expertise technique et de couverture géographique. Il permet d'évaluer la capacité du BIID à structurer un réseau d'acteurs solide et diversifié.

6. Délai moyen de structuration des projets

Cet indicateur mesure le temps nécessaire pour transformer une initiative en projet prêt à être présenté aux investisseurs. Il permet d'évaluer l'efficacité opérationnelle et la réactivité du BIID dans ses processus de préparation.

7. Niveau de visibilité et d'attractivité internationale

Le BIID mesure sa présence et son influence à travers des indicateurs tels que la participation à des événements internationaux, le nombre d'opportunités présentées à des investisseurs ou encore les retombées en termes de partenariats et de financements. Cet indicateur reflète sa capacité à se positionner dans l'écosystème global de l'investissement.

7.2. LOGIQUE DE SUIVI ET D’EVALUATION

L'ensemble de ces indicateurs s'inscrit dans un dispositif de pilotage orienté résultats, permettant de suivre en continu la performance du BIID et d'ajuster ses stratégies. Ils offrent une lecture claire de l'efficacité des interventions, facilitent la prise de décision et renforcent la transparence vis-à-vis des partenaires financiers et institutionnels.



VIII. SUIVI-ÉVALUATION

Le système de suivi-évaluation du BIID est un outil de pilotage stratégique articulé autour de quatre axes : collecte régulière de données, reporting trimestriel et annuel, suivi spécifique de chaque projet avec évaluations intermédiaires et finales, et une boucle d'apprentissage permettant d'ajuster les stratégies en continu.

Il s'appuie sur des outils intégrés — tableaux de bord, systèmes d'information, plateformes de gestion des données — pour centraliser et exploiter les informations efficacement. L'ensemble garantit transparence et redevabilité envers les partenaires, à travers la production et la diffusion régulière de rapports de résultats.



Collecte des données

Indicateurs de performance collectés en continu sur chaque projet



Reporting périodique

Rapports trimestriels et annuels — analyse de l'évolution des résultats



Évaluation des projets

Évaluations intermédiaires et finales pour chaque projet suivi



Boucle d'apprentissage

Ajustement des stratégies sur base des résultats et retours d'expérience

OUTILS DE PILOTAGE



Tableaux de bord intégrés

Visualisation des indicateurs clés — facilite la prise de décision et l'anticipation des risques



Systèmes d'information

Centralisation et exploitation des données de performance pour le pilotage opérationnel



Plateformes de gestion des données

Suivi en temps réel, rapports de transparence diffusés aux partenaires financiers

IX. ESG / IMPACT (ENVIRONNEMENT, SOCIAL, GOUVERNANCE)

Le BIID intègre une approche ESG au cœur de ses interventions, afin de garantir que les investissements contribuent à des résultats durables, inclusifs et responsables.

Sur le plan environnemental, le BIID privilégie des projets respectueux des ressources naturelles, intégrant des critères de durabilité, de réduction des émissions et de gestion des impacts environnementaux.

Sur le plan social, les investissements soutenus visent à promouvoir l'inclusion, la création d'emplois décents et l'amélioration des conditions de vie des populations. Une attention particulière est accordée aux groupes vulnérables et à l'équité dans l'accès aux opportunités.

Sur le plan de la gouvernance, le BIID applique des standards élevés en matière de transparence, de redevabilité et de gestion éthique. Les projets sont sélectionnés et suivis selon des critères stricts garantissant leur conformité aux normes internationales.

L'intégration des critères ESG permet non seulement de réduire les risques associés aux investissements, mais également d'améliorer leur impact à long terme. Elle positionne le BIID comme un acteur aligné sur les exigences des investisseurs responsables et des institutions internationales.



X. CONCLUSION

En conclusion, le Bureau International d'Investissement et du Développement représente un dispositif essentiel de l'AMD pour répondre aux défis liés à la mobilisation, à la structuration et à l'orientation des ressources financières vers des projets à fort impact. Dans un contexte où les besoins de financement du développement restent considérables, le BIID apporte une réponse institutionnelle fondée sur la bancabilité des projets, la qualité des partenariats et la conformité aux standards internationaux.

Par son rôle d'interface entre les porteurs de projets, les investisseurs, les bailleurs et les institutions publiques, le BIID contribue à transformer les priorités de développement en opportunités d'investissement crédibles. Son action permet de renforcer la préparation technique et financière des initiatives, de diversifier les sources de financement, de réduire les risques et d'améliorer l'attractivité des projets portés par l'AMD et ses partenaires.

À travers cette mission, le BIID consolide la capacité de l'AMD à agir comme acteur structurant du financement du développement. En orientant les investissements vers des secteurs stratégiques, inclusifs et durables, il participe à la réduction des déséquilibres économiques, au renforcement des partenariats internationaux et à la réalisation progressive des Objectifs de Développement Durable.



BUREAU
INTERNATIONAL
D'INVESTISSEMENT
ET DU DÉVELOPPEMENT

Financement structuré au service du développement — Projets · Partenariats · Impact
Une structure de l'AMD — Association Mondiale pour le Développement